



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Date : Dimanche 7 août 2016 Heure : 10 h
Endroit : Chalet des Loisirs à côté de l'Hôtel de Ville
3488, route Principale, Wentworth-Nord

1. Mot de la présidente

On commence à l'heure prévue.

2. Lecture de l'ordre du jour

a. Points à ajouter en questions diverses

1. Puissance des moteurs sur le lac à considérer éventuellement.
2. Quai à la plage
3. Accessibilité à la plage pour la descente de bateau

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Vérification du quorum (15% des membres)

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 août 2015

- a. Proposé par Jean-Pierre Durand

6. Suivi au procès-verbal du 2 août 2015

7. Environnement

- a. Analyse de la transparence de l'eau du lac

1. Julie Gouin nous informe que les prises de données vont bien. Ça varie entre 5 et 6 mètres. Cette année, aucun 4 mètres. Les algues jaunes ont diminué beaucoup.

- b. Autre analyse par Biofilia

1. Suite à l'AG de l'an dernier, une étude avait été commandée. La firme Biofilia a été contactée par Julie pour faire l'analyse des sites de frayères. Les plongeurs ont plongé à quelques endroits. Aucune des frayères analysées ne semblent avoir été utilisées récemment. Les sites analysés ne sont pas nettoyés. Les solutions qui ont été proposées étaient d'engager une compagnie pour nettoyer les sites de frayères. M. Durand fera l'investigation cette semaine en allant faire les mesures de périphyton. Un membre explique que comme cela fait plusieurs années qu'on aensemencé, les nouveaux poissonsensemencés mangent les œufs. Julie mentionne que plusieurs lacs des Laurentides font face à cette problématique.

2. Un membre mentionne que la décharge du lac Mary est bloquée. La municipalité est supposée de faire quelque chose pour cette situation.

1. Ensemencement

- a. Alain Renaud a contacté une compagnie à Rivière-du-Loup (1500 truites grises commandées pour l'an prochain). 4 à 6 pouces dans le moment, elles auront 7-8 pouces au printemps. Il est conseillé d'ensemencer à l'automne l'année quand elles auront atteint après 8 à 10 pouces.
- b. 2\$ de la truite livraison incluse.
- c. Plusieurs membres affirment que ce serait préférable d'attendre à l'automne 2017. Pour passer l'hiver sans se faire pêcher. Et ne pas se faire manger par les oiseaux.

- c. Suivi du périphyton

1. M. Durand va faire les mesures pour cette année au courant de la semaine qui vient. L'an dernier, les mesures étaient de 1mm-2mm environ. Il fait 11 sites autour du lac.

2. Diane explique aux membres ce qu'est le périphyton. Le fait que ça se développe serait un indicateur de détérioration de l'état de santé du lac. Notre lac est assez occupé comparativement à d'autres. Si on compare au lac Fraser, pas plus d'un chalet aux 300 pieds.
- d. Mesures de protection du lac
 1. Importance de la revégétalisation obligatoire de la bande riveraine sur 5 mètres et tonte interdite sur 10 mètres ou 15 mètres pour un terrain avec un fort dénivelé.
 2. Conformité, efficacité et entretien des systèmes septiques
 1. Offres de Fosses septiques Miron pour les membres de l'association
 2. 750 gallons (vidange sélective) = 145\$ plus taxes
 3. Vidange complète = 170\$ plus taxes
 4. Fosse scellée de 1000 gallons = 190\$ plus taxes
 3. Éviter de brasser le fond du lac
 1. Code d'éthique à la navigation
 - a. Bouées et constats
 - i. Discussion à propos de la Coalition pour une navigation responsable. L'APLW a l'intention de devenir membre. Une chercheuse fait la revue des études de ce qui s'est fait dans le monde. Cette coalition se questionne sur l'impact de la puissance des bateaux sur les lacs.
 - b. Wakeboats et autres bateaux à fort sillage
 - i. Il faudrait essayer de publiciser davantage le code d'éthique du lac Wentworth.
 4. Lavage des bateaux
 1. Pour les bateaux qui vont d'un plan d'eau à un autre. Il faut passer par la station de lavage.
 2. Les permis d'accès sont gratuits pour ceux qui restent sur le lac Wentworth.
 3. On est responsable des bateaux qui sont descendus à la plage. Les permis d'accès ou les certificats de lavage sont demandés lors de la mise à l'eau des bateaux.
8. **Bilan financier (présenté par Richard Wragg)**
 - a. Voir document fourni
 - b. Remettre le montant du déneigement du lac dans le compte de base de l'association accepté par l'assemblée.
9. **Ratification des actes des administrateurs**
 - a. Proposé par M. Barriault appuyé par Pierre Caron.
10. **Activités habituelles**
 - a. L'épluchette de blé d'Inde – Gratuit pour les propriétaires membres de l'association et leurs enfants mineurs - 5\$ pour les invités adultes et gratuit pour les enfants.
 1. Date : 27 août 2016 à 11 h
 2. Penser à mettre une date fixe à l'avenir.
11. **Cotisation et recrutement des membres**
 - a. La cotisation est demeurée à 30\$.
 - b. Site Internet de l'APLW : www.aplw.ca mis à jour par madame Liliane Cloutier
 - c. Page Facebook Les Riverains du lac Wentworth alimentée par tous les membres et administrée par quelques membres du CA.
12. **Plage :**
 - a. Accident d'avion
 - b. Travaux à réaliser : Préau on oublie. On va acheter 2 tables à piquenique.
 - c. Toilette sèche ça va très bien. Les lieux sont plus propres depuis cette installation.
 - d. Quai à la plage. Risque au niveau des assurances. Il faudrait se renseigner. On va communiquer avec les assurances et si aucun risque ou frais associé, on irait de l'avant.

Des bénévoles pourraient le faire. Amener une proposition plus concrète et faire voter les membres par courriel.

13. Élections des membres du Conseil d'Administration

- a. Membres de l'exécutif 2015-2016 : Mesdames, Mélanie Deslauriers, Julie Gouin, Diane Théorêt et Émilie Tremblay-Wragg; Messieurs André Allard, Jean-Pierre Durand, Alain Renaud et Richard Wragg.
- b. Élection des membres de l'exécutif 2016-2017:
- c. Renée Chevrefils pourrait aider pour les cotisations dans son secteur.

14. Questions diverses des membres

- a. Échange d'information
 1. Les systèmes d'alarme se déclenchent fréquemment.
- b. Comité environnement
- c. Puissance des moteurs sur le lac à considérer éventuellement.
 1. Y penser pour l'avenir. Quelques bateaux avec des gros moteurs déjà. Les pontons avec des 150 forces pourraient arriver dans un avenir rapproché s'inquiète un riverain. Certains font du ski nautique avec les pontons et de gros moteurs et ça peut être dommageable pour la santé du lac.
 2. L'APLW ne peut pas règlementer la grosseur des moteurs.
 3. Discuter des grosseurs de moteur à la prochaine réunion.
- d. Quai à la plage
- e. Visibilité des quais : ajouter des indications pour mettre plus visible les quais. Maximum 50 pieds de la berge. Envoie général par courriel à tous.
- f. Accessibilité à la plage pour la descente de bateau : avec la nouvelle réglementation municipale qui concerne l'accès aux plans d'eau et le lavage de bateaux, l'association est responsable de s'assurer que tous les bateaux qui empruntent la descente ont leur vignette de lavage ou leur permis d'accès.

15. Fermeture de l'assemblée

- a. 12 :02 Levée de l'assemblée par M. Durand